

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue au lieu habituel des délibérations, lundi, le 6 avril 2009 à 20h00, à laquelle sont présents:

M. Jean-Martin Cliche, conseiller
M. Yvan Larouche, conseiller
Mme Claudine Paré, conseillère
M. Serge Labonté, conseiller
M. Serge Simard, conseiller
M. Jean-Robert Fortin, conseiller

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Henri Cloutier, maire.

Également présents : Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe
M. Roch Lemieux, directeur général et trésorier

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche, désigné par le maire, présente les projets de règlements et les conséquences de leur adoption :

PROJET DE RÈGLEMENT NO 1105

Règlement modifiant le Règlement concernant les ententes relatives aux travaux municipaux et portant le numéro 1037 pour : modifier la définition relative à l'expression « Équipements et infrastructures ».

PROJET DE RÈGLEMENT NO 1106

(Plan d'urbanisme)

Règlement modifiant le Règlement numéro 964 intitulé "Plan d'urbanisme de la Ville de Beaupré " pour :

- spécifier à l'intérieur de l'aire d'affectation agricole que les usages autorisés reliés aux équipements de loisirs, de récréation et de sports doivent être complémentaires à l'agriculture;
- remplacer l'affectation récréative extensive applicable à l'Ilet Blouin par l'affectation conservation au plan 5 de l'annexe 5.

PROJET DE RÈGLEMENT NO 1108

(Règlement de zonage)

Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 967 et le Règlement numéro 1009 pour :

- Remplacer l'usage « récréatif extensif » autorisé pour l'îlet Blouin par l'usage « conservation »;
- Spécifier dans la zone 55-RE que l'usage chenil est autorisé à la condition qu'il soit complémentaire aux randonnées de traîneaux à chiens;
- Abroger et remplacer la section 6.6 relative à la protection des rives du littoral et des plaines inondables;
- Modifier l'article 11.8.3 relatif à la hauteur de l'entreposage extérieur dans les zones industrielles pour les immeubles dont la vocation principale n'est pas industrielle;
- Modifier l'article 6.1.2.1 concernant la coupe des arbres;
- Modifier l'article 6.2 concernant les murs de soutènement et les travaux de remblai et déblai.

PROJET DE RÈGLEMENT 1109 **USAGES CONDITIONNELS ZONE 14-H**

Règlement modifiant le Règlement relatif aux usages conditionnels et portant le numéro 1053-1 pour : ajouter des usages conditionnels admissibles et des exigences relatives à un usage conditionnel associé à un immeuble dont l'usage est associé à un usage autre que l'habitation.

Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Suite aux explications données par monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche relativement à ces projets de règlements, aucune question n'est posée de la part des personnes présentes à cette assemblée.

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

4277-060409 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

PÉRIODE DE QUESTIONS # 1

- . Des questions sont posées concernant la Côte de la Falaise et la coupe d'arbres.

RAPPORTS

C.C.U.

- . Rapport des permis et certificats mars 2009

4278-060409 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 MARS 2009**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mars 2009.

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la Greffière est dispensée d'en faire la lecture.

4279-060409 **ADOPTION DES COMPTES**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d'adopter les comptes suivants :

Numéros 900477 à 900526	1 187 946.52 \$
Numéros 900527 à 900532	37 012.76 \$

4280-060409 **LES SERVICES DE MAIN-D'OEUVRE L'APPUI**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement de verser la somme de 150,00 \$ à titre de commandite.

4281-060409 **CONGRÈS 2001 COMBEQ**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement d'autoriser M. Jean-François St-Pierre à participer au Congrès 2009 de la COMBEQ qui se tiendra les 30 avril, 1er et 2 mai 2009 au coût de 450,00 \$ plus les taxes applicables et d'autoriser le paiement des dépenses inhérentes.

4282-060409 **RADIATION D'UN COMPTE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvan Larouche et résolu unanimement de radier le compte No CRF8000690 au montant de 60,00 \$.

4283-060409 **HÉMA-QUÉBEC**

. Demande de gratuité salle du Centre communautaire le 15 avril 2009

Il est proposé par Monsieur Jean-Robert Fortin et résolu unanimement de prêter gratuitement la grande salle du Centre communautaire à Héma-Québec pour la tenue d'une collecte de sang le 15 avril 2009.

4284-060409 **EMBAUCHE PERSONNEL COURS DE NATATION**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Robert Fortin et résolu unanimement de procéder à l'embauche des personnes suivantes et d'adopter les salaires mentionnés à l'égard de chacune pour les cours de natation :

Julie Blouin, monitrice en chef :	14,75 \$/hr	15,25 \$/hr
Laurence Paquet, monitrice :	13,00 \$/hr	13,50 \$/hr
Marc-Olivier-Dupont-Vézina, sauveteur :	13,25 \$/hr	13,75 \$/hr
Andréa Labonté, monitrice :	12,75 \$/hr	13,25 \$/hr

4285-060409 **TARIFICATION CAMP D'ÉTÉ À LA SEMAINE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvan Larouche et résolu unanimement d'accepter la tarification suivante pour l'offre à la semaine :

	Coûts réels qui seraient chargés aux non- résidents	Coûts proposés aux parents de Beaupré
Camp d'été	100 \$	50 \$
Camp ados	175 \$	80 \$
Serv.de garde	15 \$	15 \$

4286-060409 **ENTENTE AVEC HÉBERGEMENT MONT STE-ANNE - LE MASSIF INC.**
(Piscine)

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvan Larouche et résolu unanimement d'autoriser M. Henri Cloutier, maire et Mme Johanne Gagnon, greffière à signer l'entente avec Hébergement Mont Ste-Anne-Le Massif Inc. pour l'utilisation de la piscine pour les cours de natation des niveaux préscolaire et junior.

4287-060409 **CANARDS ILLIMITÉS**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement de renouveler l'adhésion à Canards Illimités Canada, au coût de 35,00 \$.

4288-060409 **ACQUISITION DES LOTS 640-84, 640-85, 640-123, 639-40 ET 637-74
RUES PROJÉTÉES DOMAINE DE L'AVALANCHE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'autoriser M. Henri Cloutier, maire et Mme Johanne Gagnon, greffière à signer tous les documents nécessaires pour l'acquisition des lots 640-84, 640-85, 640-123, 639-40 et 637-74 du cadastre officiel de la paroisse de Ste-Anne, le tout conditionnellement à l'approbation des travaux par la firme d'ingénieurs Roche Groupe Conseil et le Directeur des travaux publics et de l'hygiène du milieu de la Ville de Beaupré.

4289-060409 **SOUPER HOMARD – MOULIN DU PETIT PRÉ**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement d'acheter 4 cartes pour le souper homard qui se tiendra le 15 mai 2009 sous la présidence d'honneur de M. Henri Cloutier, au coût de 600,00 \$.

4290-060409 **MICHEL GENDREAU - CONSTRUCTION**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement de ne pas exiger de garantie financière couvrant les frais pour la construction du prolongement de la rue de la Falaise et de ne pas émettre de constat d'infraction quant aux travaux de construction de la résidence de M. Michel Gendreau sur les lots projetés 32-53, 33-24 et 34-26.

4291-060409 **RADIO CIHO**

Attendu que depuis plusieurs années, la MRC de la Côte-de-Beaupré est un territoire délaissé par le monde des médias électroniques;

Attendu qu'afin que les citoyens et les commerçants de la MRC soient informés de l'actualité politique, économique, sociale et culturelle de notre région, nous désirons que radio communautaire CIHO FM desserve la MRC en complémentarité avec les médias en place soit : le journal L'Autre-Voix et la télévision d'ici;

En conséquence, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Robert Fortin et résolu unanimement d'appuyer CIHO FM dans leur démarche afin de desservir la MRC de la Côte-de-Beaupré.

4292-060409 **TECHNICIEN EAU USÉE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement d'autoriser M. Roch Lemieux afin de procéder à l'affichage du poste de « Technicien eau usée ».

4293-060409 **OUVERTURE DE POSTE À L'ADMINISTRATION**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d'autoriser M. Roch Lemieux afin de procéder à l'affichage du poste de « Préposé (e) à l'administration. »

4294-060409 **BPR – HONORAIRES – CONDUITE CIMENT AMIANTE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser le paiement de la facture #15015804 au montant de 62 746,81 \$ dans le cadre du projet de remplacement de la conduite ciment amiante.

4295-060409 **RALLY FOU RAID BOUGEX**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'autoriser le passage de la randonnée à vélo organisée par « Rally Foue Raid Bougex » qui se tiendra samedi le 25 avril 2009 à 12 h dans certaines rues de la Ville de Beaupré.

AVIS DE MOTION (Règlement no 1105)

Avis de motion est donné par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche qu'il y aura présentation à une séance ultérieure d'un règlement modifiant le Règlement concernant les ententes relatives aux travaux municipaux et portant le numéro 1037 pour : modifier la définition relative à l'expression « Équipements et infrastructures ».

AVIS DE MOTION (Règlement no 1106)

Avis de motion est donné par Monsieur le conseiller Serge Labonté qu'il y aura présentation à une séance ultérieure d'un règlement modifiant le Règlement numéro 964 intitulé "Plan d'urbanisme de la Ville de Beaupré " pour :

- spécifier à l'intérieur de l'aire d'affectation agricole que les usages autorisés reliés aux équipements de loisirs, de récréation et de sports doivent être complémentaires à l'agriculture;
- remplacer l'affectation récréative extensive applicable à l'Îlet Blouin par l'affectation conservation au plan 5 de l'annexe 5.

AVIS DE MOTION (Règlement no 1107)

Avis de motion est donné par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche qu'il y aura adoption à une séance ultérieure d'un règlement modifiant le Règlement relatif aux permis et certificats et à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction et portant le numéro 956 pour :

- exiger le dépôt d'une prescription sylvicole signée par un ingénieur forestier lors d'une demande de permis de lotissement pour tout projet majeur.

AVIS DE MOTION (Règlement no 1108)

Avis de motion est donné par Monsieur le conseiller Serge Labonté qu'il y aura présentation à une séance ultérieure d'un règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 967 et le Règlement numéro 1009 pour :

- Remplacer l'usage « récréatif extensif » autorisé pour l'Îlet Blouin par l'usage « conservation »;
- Spécifier dans la zone 55-RE que l'usage chenil est autorisé à la condition qu'il soit complémentaire aux randonnées de traîneaux à chiens;
- Abroger et remplacer la section 6.6 relative à la protection des rives du littoral et des plaines inondables;
- Modifier l'article 11.8.3 relatif à la hauteur de l'entreposage extérieur dans les zones industrielles pour les immeubles dont la vocation principale n'est pas industrielle;
- Modifier l'article 6.1.2.1 concernant la coupe des arbres;
- Modifier l'article 6.2 concernant les murs de soutènement et les travaux de remblai et déblai.

AVIS DE MOTION (Règlement no 1109)

Avis de motion est donné par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche qu'il y aura présentation à une séance ultérieure d'un règlement modifiant le Règlement relatif aux usages conditionnels et portant le numéro 1053-1 pour : ajouter des usages conditionnels admissibles et des exigences relatives à un usage conditionnel associé à un immeuble dont l'usage est associé à un usage autre que l'habitation.

PÉRIODE DE QUESTIONS #2

. Aucune

4296-060409 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement que cette séance soit levée à 21 h 10.

Henri Cloutier
Maire

Johanne Gagnon, greffière et
directrice générale adjointe